

# CONTRAT DE LOCATION

Locaux vides à usage d'habitation

Contrat soumis au titre Ier de la loi du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986.

Le présent modèle vierge est destiné à être imprimé puis rempli à la main par le bailleur et le locataire. Il concerne la location d'un logement non-meublé utilisé comme résidence principale.

## I. DÉSIGNATION DES PARTIES

Le présent contrat est conclu entre les soussignés :

– **Le bailleur** : \_\_\_\_\_ (nom, prénom ou dénomination sociale)

Adresse : \_\_\_\_\_

Qualité : \_\_\_\_\_

Adresse électronique (facultatif) : \_\_\_\_\_

– Mandataire du bailleur (le cas échéant) :

Nom / raison sociale : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

N° et lieu de délivrance de la carte professionnelle : \_\_\_\_\_

– Garant (le cas échéant) :

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

**Et**

– **Le locataire** : \_\_\_\_\_ (nom et prénom du ou des locataires)

Adresse actuelle : \_\_\_\_\_

Adresse électronique (facultatif) : \_\_\_\_\_

## II. DÉSIGNATION DU LOGEMENT

Adresse du logement loué : \_\_\_\_\_

Étage / n° de lot : \_\_\_\_\_

Dépendances (cave, parking, garage, etc.) : \_\_\_\_\_

Usage des locaux : \_\_\_\_\_ (habitation principale, autres usages autorisés).

## III. DURÉE DU CONTRAT

Date de prise d'effet du bail : \_\_\_\_\_

Durée du bail : \_\_\_\_\_ ans

Date de fin prévue : \_\_\_\_\_

## IV. LOYER ET CHARGES

Montant du loyer mensuel hors charges : \_\_\_\_\_ €

Modalités de paiement (virement, chèque, etc.) : \_\_\_\_\_

Jour de paiement du loyer (par ex. 1er du mois) : \_\_\_\_\_

Montant mensuel des charges récupérables (provision) : \_\_\_\_\_ €

Modalités de régularisation des charges : \_\_\_\_\_

## V. DÉPÔT DE GARANTIE

Montant du dépôt de garantie : \_\_\_\_\_ €

Date de versement : \_\_\_\_\_

## VI. ÉTAT DES LIEUX

Un état des lieux d'entrée et un état des lieux de sortie seront établis contradictoirement et annexés au présent contrat.

## VII. OBLIGATIONS PRINCIPALES

Le bailleur s'engage à délivrer un logement décent, en bon état d'usage et de réparations, ainsi que les équipements mentionnés au bail en bon état de fonctionnement.

Le locataire s'engage notamment à payer le loyer et les charges, à user paisiblement des locaux et à souscrire une assurance couvrant les risques locatifs.

**VIII. ANNEXES PRÉVUES**

Liste des annexes remises au locataire :

- Notice d'information : \_\_\_\_\_
- Dossier de diagnostics techniques : \_\_\_\_\_
- Règlement de copropriété (extraits) : \_\_\_\_\_
- Autres documents : \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_, le

\_\_\_\_\_  
Le bailleur

Signature :

Fait à \_\_\_\_\_, le

\_\_\_\_\_  
Le locataire

Signature :

Paraphes : \_\_\_\_\_